

GAL Pays des 4 Bras

Fiche-projet « Abbayes et sites cisterciens, vecteurs de développement économique, touristique et culturel »

PV COMAC du 16 juillet 2020

Présents : Dominique Neef de Sainval (WBI), Olivier Servais (coordinateur du GAL), Nicolas de Fotso (Coordinateur LEADER à la Région wallonne), Véronique Rousseau (coordinatrice Interface LEADER, FRW), Caroline Rossez (chargée de mission Coopération).

Excusés : M. Dubuisson (directeur adjoint de l'Abbaye de Villers) et Thomas Ghislain (WBI).

0. Accueil

Monsieur Servais introduit la réunion.

1. Approbation du PV du comité de lancement du 4 février 2020

Le PV est approuvé.

2. Rapport d'activité 1

La chargée de mission présente le rapport d'activité 1 et sa planification pour la période à venir.

Commentaires émis :

- La chargée de mission remet une nouvelle version de la première page du rapport, reprenant ses coordonnées ; Mme Neef de Sainval demande à ce que soient ajoutées celles de son collègue, M. Ghislain.
- L'objectif « augmentation du nombre de nuitées » est difficilement mesurable bien que des chiffres officiels sont publiés par le CGT par provinces, comme l'explique M. De Fosto ; il est également précisé qu'il ne s'agit pas ici d'un objectif en soi mais d'une finalité attendue du projet dès lors qu'il vise à renforcer l'attractivité touristique du territoire.
- À la demande de Mme Neef de Sainval, la chargée de mission communiquera si possible au WBI une ventilation budgétaire par action ; M. De Fosto précise qu'il faut simplement détailler la dépense avec la DC ;
- Concernant la première action (Label Qualité), la chargée de mission explique qu'elle est en cours de discussion entre les partenaires ; le comité s'accorde sur le fait qu'une étude de benchmarking réalisée par un prestataire serait trop onéreuse et qu'une première démarche peut consister à faire un état de l'existant et à prendre des contacts pour évaluer l'intérêt de la création d'un label propre.
- Concernant l'action « Hologramme », Mme Neef de Sainval demande des éclaircissements sur le coût de cette action et demande si les précautions d'usage ont bien été prises quant aux conditions financières de la prestation (maintien du prix pour une réalisation en 2021). La chargée de mission s'en assurera auprès du GAL Côte des Bar, chef de file pour cette action.
- Concernant l'action « capsules vidéos », la chargée de mission corrige le rapport : le marché a été attribué le 7/10 par le CA du GAL. Mme Neef de Sainval demande à ce que soit détaillée la

- répartition du coût de cette action. M. Servais précise le choix du prestataire (LDV Production) : alors que le budget ne prévoit pas la diffusion télévisuelle, celle-ci est possible grâce à un accord liant le prestataire à la RTBF. M. De Fosto et Mme Neef de Sainval soulignent l'intérêt de cet accord et son importance comme critère de sélection du prestataire.
- M. De Fosto demande de faire suivre aux membres du comité les informations, telles que la date de diffusion des capsules en Belgique et à l'étranger ;
 - Concernant l'axe 3 du projet (dossier UNESCO), la chargée de mission présente le montage du dossier comme une finalité du projet et non comme une action en soi. Mme Neef de Sainval voudrait savoir si la Charte n'a pas déjà engagé des démarches quant au montage du dossier.
 - M. De Fosto souhaiterait que la Région wallonne, le WBI et la FRW soient représentées lors du colloque d'Alcobaça en 2021 ou lors d'un autre temps fort du projet pour mieux en appréhender les réalités.
 - Indicateurs : aucune remarque n'est formulée, si ce n'est qu'il est normal à ce stade que les compteurs soient à 0 ;
 - M. De Fosto soulève un point important de la coopération transnationale : pouvoir se rencontrer en présence facilite les échanges et interactions entre l'ensemble des partenaires. Une rencontre entre les partenaires devrait être organisée prochainement.
 - M. De Fosto demande d'indiquer la date du rapport dans le pied de page.

Le rapport est approuvé. Le comité souligne la qualité du travail réalisé.

3. Prolongation de la fiche-projet - demande de complément budgétaire

Présentation des actions complémentaires envisagées pour le projet et pour partie reprises dans le rapport d'activité 1 dans le programme de travail pour la période suivante (3.3 Actions transversales). Un document reprenant les éléments évoqués a été donné à Mme Neef de Sainval qui le transmettra à son collègue, M. Ghislain.